

PRÉ-SÉLECTION DES VOLONTAIRES DE PARIS 2024



Stade départemental Yves-du-Manoir Hockey sur gazon



Paris La Défense Aréna Natation, plongeon, water-polo, natation paralympique



2 sites d'entraînement



Football

Gennevilliers
Stade Louis-Bourry



Natation

Colombes
Piscine olympique municipale

Les JOP 2024 dans le département

du 26 juillet au 11 août 2024 pour les Jeux olympiques

du 28 août au 8 septembre 2024 pour les Jeux paralympiques

Marathon dans 6 communes



VILLE DE
BOULOGNE-
BILLANCOURT



SÈVRES

Ville-d'Avray



VILLE DE
CHAVILLE



Ville de Meudon



ISSY

Cyclisme sur route dans 6 communes



VILLE DE
CHAVILLE



Ville de Meudon



ISSY



VANVES



MONTROUGE
HAUTS-DE-SEINE

MALAKOFF



DEVENEZ VOLONTAIRE DE PARIS 2024

Le programme des Volontaires de Paris 2024

35 à 45 000 bénévoles

**Ile-de-France, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Nice,
Saint-Etienne, Tahiti**

- **Le département s'est engagé à présélectionner 500 volontaires en coopération avec les acteurs locaux**
 - *les communes, qui ont une parfaite connaissance de leur tissu associatif*
 - *les comités sportifs départementaux et les clubs amateurs*
 - *des acteurs locaux spécifiques : l'Université de Paris-Nanterre, les clubs professionnels*
- **Un volontaire doit répondre aux exigences de la Charte du volontaire olympique et paralympique :**
 - *éligibles au programme : 18 ans au 1^{er} janvier 2024, maîtrise d'une des langues officielles (français et anglais) ;*
 - *adhérant aux valeurs des Jeux et à la vision de Paris 2024 ; adhésion formellement signifiée par la signature de la Charte du volontaire olympique et paralympique ;*
 - *répondant aux ambitions de Paris 2024 en matière de parité femmes/hommes et de fiabilité de leur engagement.*

- Le 30 septembre 2022 est la date limite d'envoi à Paris 2024 de la liste des candidats retenus par le département.
- Pour parvenir à cet objectif, le département va développer un outil de sélection sous la forme d'une page web disponible sur son site internet
- Sur cette page web, un postulant pourra effectuer les démarches complètes de candidatures en 1 heure environ en répondant à trois modules :
 - *Un premier module d'informations personnelles*
 - *Un module sur les langues*
 - *Un module sur l'adhésion aux valeurs des Jeux*



Le module d'informations personnelles

Détails

- *nom, prénom, âge, sexe*
- *situation de handicap*
- *ville de résidence*
- *catégorie socio-professionnelle*
- *niveau d'études reconnu par le répertoire national des certifications professionnelles*
- *licence dans une fédération sportive / si oui laquelle / club*
- *licence/diplôme d'arbitrage et discipline*
- *permis de conduire*
- *qualification ou un diplôme de secourisme*
- *expériences de bénévolat / si oui lesquelles*

Chaque candidat créera son compte (un nom associé à un mail), ce qui permettra de l'identifier et de le contacter.

Les informations personnelles recueillies auront pour vocation d'aider à la sélection :

- *par le département pour s'assurer que les personnes retenues correspondent aux critères (résidents des Hauts-de-Seine, priorité aux licenciés des clubs sportifs et des personnes ayant une expérience dans le bénévolat événementiel)*
- *par Paris 2024 pour faciliter l'affectation sur des postes de volontaire*
- *par l'un et l'autre pour ces mêmes motifs*

- Le candidat indiquera quelle est sa langue maternelle
- Si cette langue maternelle n'est pas le français, il devra attester de son niveau de français :
 - *soit avec un diplôme ou une attestation (type TOIC) qu'il possède déjà*
 - *soit il pourra être redirigé vers un site permettant de faire gratuitement un test homologué et ensuite revenir déposer cette attestation*
- Si le candidat indique la pratique d'une autre langue, il devra attester de son niveau :
 - *soit avec un diplôme ou une attestation (type TOIC) qu'il possède déjà*
 - *soit il pourra être redirigé vers un site permettant de faire gratuitement un test homologué et ensuite revenir déposer cette attestation*

- La problématique posée est de définir comment attester de l'adhésion aux valeurs des Jeux
- Pour y répondre, le département a choisi d'organiser ce module autour de 5 thématiques :
 - *L'histoire et les valeurs des Jeux olympiques*
 - *La présentation du programme des volontaires et du statut de bénévole*
 - *La laïcité*
 - *L'approbation formelle de la Charte éthique de Paris 2024*
 - *La signature de la Charte du volontariat de Paris 2024*



- **Concernant les 3 premières thématiques :**
 - *Le site web du département proposera un contenu à parcourir et/ou à visionner, ainsi que des renvois vers le site de Paris 2024 pour y découvrir du contenu*
 - *La découverte de ces contenus sera assortie de quizz que les candidats pourront faire autant de fois qu'ils le souhaitent afin d'obtenir la note requise, attestant de leur prise de connaissance*
- **Concernant les Chartes :**
 - *Il s'agira d'une approbation électronique*
 - *La Charte du Volontariat ne sera accessible à la signature qu'après avoir satisfait aux 3 quizz sur les premières thématiques et avoir approuvé la Charte éthique*

- Fin mars : transmission des kits de communication
 - Au plus tard mi-avril : lancement du site internet
 - De mi-avril à mi-septembre : enregistrement des candidatures
 - 15 septembre : clôture des candidatures
 - 22 septembre : finalisation de la liste
 - 30 septembre : transmission à Paris 2024
 - Février à septembre 2023 : sélection définitive par Paris 2024
- 

- Avant le lancement de la page web de présélection, le département fournira aux acteurs locaux qui souhaitent s'en faire le relais un kit de communication dédié :
 - Affiches aux formats A3, A4 et A5 (en version électronique)
 - Bandeaux web en 300x600px et 960x250px
- Ce kit respectera la charte graphique et les règles établies par Paris 2024 :
 - Photo type
 - Slogan personnalisé par le département
 - QR Code qui renverra vers la page web



